

AVIS N° AV-2021-081

Événement	Actualisation de la Taille Minimum de Bloc d'un instrument financier
Instrument(s) concerné(s)	SOTHEMA

- OBJET DE L'AVIS

La taille minimum de blocs de l'instrument SOTHEMA

- REFERENCES

Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 4.3.70, et l'instruction n°23/2019.

Il a été décidé ce qui suit :

- CONTENU DE L'AVIS

Suite à l'opération du Split des titres de capital de la société SOTHEMA, la nouvelle Taille Minimum de Bloc passe de 10.000 à 20.000 à partir du 13/07/2021.